



Le Grand Maître

Paris, le 1er avril 2011

à l'attention d'Alain Juillet - Envoi par mail alainjuillet@aol.com

Très Respectable Frère,

Bien qu'elle soit peu conventionnelle, tant par son contenu que par sa diffusion, je te remercie de ta lettre datée du 28 mars, dans laquelle tu m'offres tes services au poste de Député Grand Maître. Permits-moi seulement de m'interroger sur les conséquences de ce courrier. Est-il vraiment de nature à consolider les amorces de pacification de la situation que nous constatons depuis quelques semaines ?

Je ne doute pas de ta sincérité lorsque tu penses pouvoir m'apporter une aide dans la circonstance présente. Je regrette avec toi le caractère déplorable de la situation dans laquelle nous nous trouvons et des relations que certains frères ont voulu installer dans la GLNF, tout en me félicitant du fait que la plupart d'entre eux continuent à travailler dans le meilleur esprit maçonnique au sein de leur loge. Et cela malgré les conditions regrettables causées et entretenues par des pratiques minoritaires et pour le moins contestables au sein de notre Fraternité.

Comme tu le soulignes, nous sommes dans une situation de crise qui s'accompagne de développements judiciaires. Ne pouvant préjuger de ceux-ci, je préfère ne pas exposer d'autres personnes que moi-même. Quels que soient les services que tu penses pouvoir rendre, quel que soit le bien fondé que tu puisses trouver à présenter ta candidature à une charge prestigieuse et très importante, je suis obligé de te répondre, comme nous en avons parlé déjà verbalement à plusieurs reprises, que le moment n'est pas venu, et qu'en la circonstance ta lettre est inopportune.

Tu n'ignores pas l'analyse que je fais des causes de la situation, partagée par la plupart des Frères expérimentés de notre obédience. Notre GLNF a besoin d'une réforme dont tu es partie prenante puisque je t'en ai confié la responsabilité. J'ai constaté avec plaisir que tu avais participé activement aux travaux préliminaires à la mission d'étude que j'ai instaurée pour accélérer le processus. C'est la formalisation et l'aboutissement de ce projet porteur qui doit occuper nos esprits pour l'avenir, plutôt que des questions de personne, qui seront largement tranchées en temps utiles et opportuns. C'est à ce projet que je t'invite à continuer d'apporter ton précieux concours, dans le meilleur esprit.

Espérant que le travail de tous portera ses fruits et que dans un avenir très proche nous pourrons mettre un terme à un épisode regrettable qui n'a que trop duré, je t'adresse, Très Respectable Frère, mes sentiments les plus fraternels.

François Stifani
Grand Maître